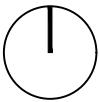




Plan limites des constructions sur les parcelles 1265 et 1267



0 m 25 m

ECHELLE 1:500

1

Approuvé par la Municipalité de Le Chenit
dans la séance du _____

Le Syndic Le Secrétaire

3

Adopté par le Conseil communal
dans la séance du _____

La Présidente La Secrétaire

5

Entrée en vigueur constatée par le Service le, _____

2

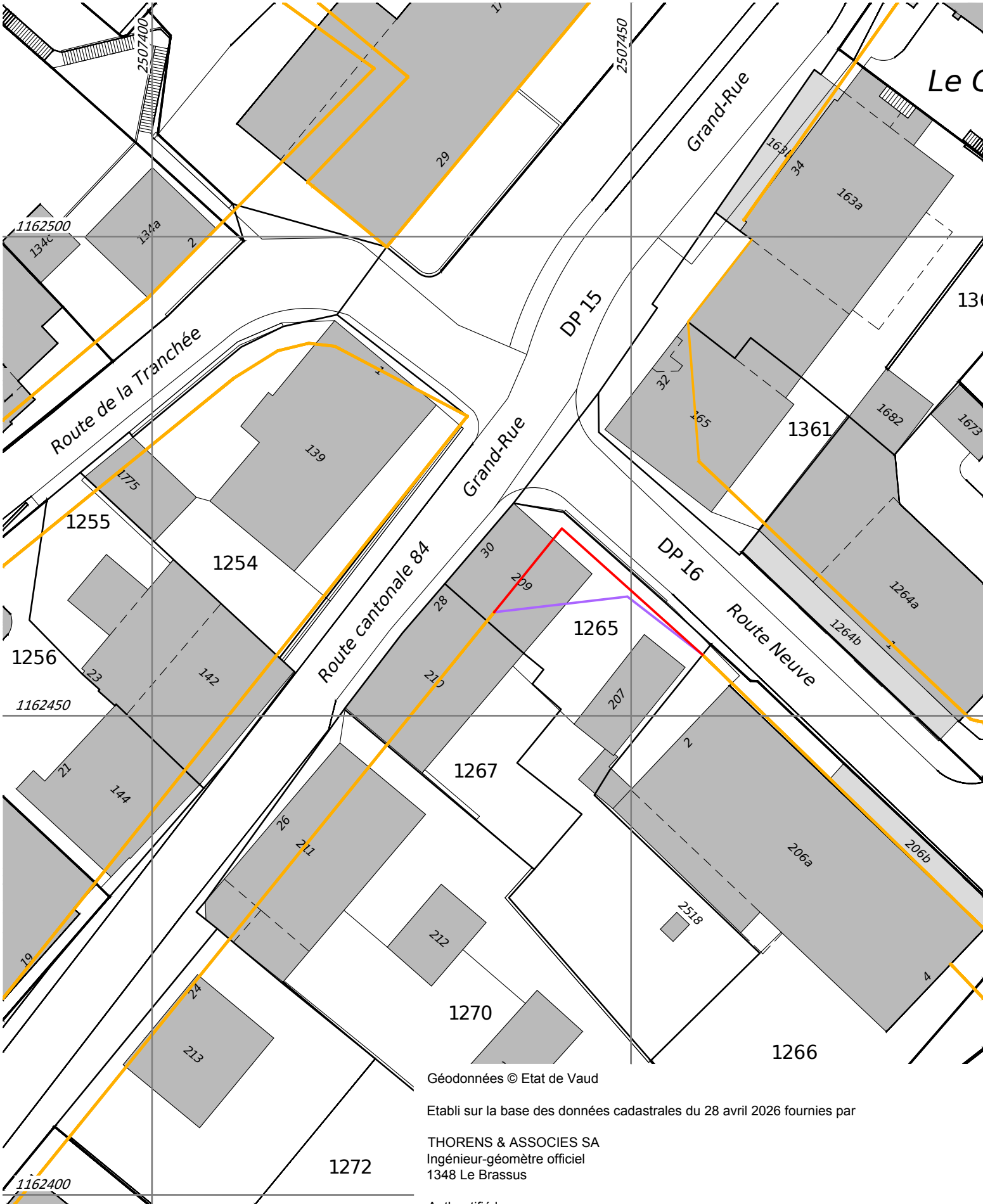
Soumis à l'enquête publique
du _____ au _____

Le Syndic Le Secrétaire

4

Approuvé par le Département
le _____

La Cheffe du département



Légende

- Limite des constructions
- Limite des constructions radiée
- Limite des constructions nouvelle
- Limite des constructions maintenue

Géodonnées © Etat de Vaud
Etabli sur la base des données cadastrales du 28 avril 2026 fournies par
THORENS & ASSOCIES SA
Ingénieur-géomètre officiel
1348 Le Brassus
Authentifié le :

L'ingénieur géomètre breveté:

Bureau d'études techniques
THORENS & ASSOCIES SA
Ingénieur géomètre breveté

Route du Ried 1 Tél. 021 945 63 43
1348 LE BRASSUS Fax 021 945 65 60
E-mail: thorens.geometre@bluewin.ch

ORDRE VAUDOIS
DES GEOMETRES

UN LABEL DE QUALITE

Notre filiale METRIUM Sàrl
Drone - Laser scanner
Relevé et modélisation 3D

METRIUM